



Journal des Retraité.e.s

JANVIER 2020

N° 39

Edito : LES LUTTES DOIVENT CONTINUER

Publication
éditée par le
Collectif des
retraité-es
CGT du
Mâconnais,
Clunyois,
Tournugeois

Durant toute cette année nous n'avons pas baissé les bras pour faire entendre nos exigences sociales avec des manifestations, distributions de tracts et signatures de pétitions.

Des points positifs sont à prendre en compte comme l'exonération de la hausse de la CSG pour les retraités ayant une pension inférieure à 2000 €. Mais ce sont tous les retraités qui doivent prétendre à cette exonération.

Cette fin d'année 2019 nous vivons des moments intenses avec des manifestations importantes contre le projet gouvernemental de retraites par points.

Nous luttons afin que ce projet ne voit pas le jour, car néfaste pour tous, salariés comme retraités. Nous souhaitons le maintien du système par répartition en y apportant des améliorations.

Depuis plusieurs mois la CGT donne des explications sur les méfaits de cette réforme auprès des salariés et des retraités et fait des propositions.

Avec ce nouveau système, nous serons tous concernés tôt ou tard par une diminution des pensions. Nous rappelons quand même que lors de toutes les interventions des ministres sur ce sujet, à aucun moment ils ont précisé quelle sera la valeur d'achat du point. Comment peut-on calculer sa retraite sans avoir cette information ?

Par contre les ressources consacrées aux retraites ne doivent pas dépasser 13,8% du PIB. On sait que le nombre de retraités va augmenter. Qui seront les perdants ???

Si cette réforme passe, il est à craindre la casse de toute notre protection sociale (sécu, allocations familiales, accidents du travail) pour un basculement vers les assurances privées qui depuis longtemps sont en embuscades. Serait-ce un retour d'ascenseur de Macron à ceux qui ont financé sa campagne?

C'est de notre responsabilité de nous opposer à

cette casse, nous retraités avec les salariés qui luttent en ce moment pour leur avenir et leur emploi. Il ne s'agit pas de luttes de privilégiés comme les médias et le gouvernement le chantent à qui va... Les privilégiés se sont les grosses fortunes créées par le travail des salariés et qui alimentent les paradis fiscaux. Ceux qui ont été exonérés de l'ISF et qui touchent le CICE sans contrôle. Pas le salarié qui conduit un train (souvent seul avec les passagers) ou un bus tous les jours samedi, dimanche compris et jours fériés, tout comme les agents hospitaliers.

Ce qui est également en filigrane c'est la casse des statuts des fonctions publiques.

Ainsi, si 2019 se termine dans l'action, nous en aurons encore à mener pour 2020.

Nos vœux pour cette nouvelle année c'est que nous soyons gagnants.

Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois
de 14h à 17h .

06 83 46 59 08.

multipro-
retraitecgt.macon
@orange.fr



DANS L'ACTION

MOBILISATION RÉUSSIE pour l'accessibilité à la gare de Mâcon

À Mâcon, près de 15 associations et plus de 150 personnes étaient rassemblées devant la gare. Discussion avec les usagers, signature d'une pétition réclamant l'installation d'ascenseurs et goulottes, le rehaussement des quais et l'assistance de personnes habilitées en gare et dans les rames.

Une action commune et simultanée devant les quatre gares du département de Saône et Loire : Mâcon, Tournus, Chalon et TGV le Creusot s'est tenue ce jour là. 2147 signatures de pétitions ont été envoyées aux institutionnels locaux, régionaux, nationaux et à la SNCF. Un R/V à la préfecture est prévu.



Assemblée des syndiqués le 19 septembre.

Beaucoup d'échanges sur la situation sociale et pour la préparation de la journée d'action des retraités du 8 octobre.



Gare de Mâcon 20 septembre

LES RETRAITÉ.E.S
PRÉSENT.E.S

ON LACHE RIEN

Plus de 650 personnes ont manifesté à Chalon pour la Journée nationale d'action sur les retraites (CGT, FSU, Solidaires, 2 syndicats étudiants et Unsa)



24 septembre Chalon



8 octobre Mâcon

Plus de 400 retraités dans la rue

« Une nouvelle fois nous venons crier que nous avons assez d'être discriminés, maltraités, considérés comme une charge pour la Nation et pour le budget de l'Etat. Assez qu'on nous jette des miettes comme le gouvernement l'a fait en augmentant nos retraites de seulement 0,3% cette année en dépit de l'augmentation des prix. Et si l'on en croit le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année à venir, il s'apprête à faire de même en 2020 » a déclaré Michel Maillat, représentant de la CGT Retraités

Pour la CGT des solutions existent pour pérenniser notre système de retraite et augmenter les pensions :



l'égalité salariale femmes/hommes qui rapporterait 5,5 milliards d'euros, la suppression des exonérations de cotisations employeurs permettrait de dégager près de 20 milliards d'€.

La CGT dénonce les 21 milliards de cadeaux faits aux entreprises sans contrepartie sur l'emploi à travers le CICE (100 milliards depuis 2013), les 50 milliards de dividendes versés aux actionnaires pour 2019 soit 9,7% d'augmentation en 1 an.

MAINTENIR ET AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE

Partout la grève unitaire reconductible du 5 décembre pour dire non à la contre-réforme des retraites d'Emmanuel Macron a été massivement suivie par les salariés du privé comme du public. Le pays n'avait pas connu une telle mobilisation du monde du travail depuis plusieurs années. Dans presque tous les secteurs en effet des mouvements de grève ont été votés.

9300 manifestants en Saône et Loire dont **2000 à Mâcon**.

Qu'ils soient du public (SNCF, Hôpitaux, Education Nationale...) ou du Privé (Itron Schneider Electric ...) lycéens, étudiants, actifs, privés d'emploi ou retraités, ensemble pour exiger le retrait du projet de loi portant réforme de notre système de retraite.

« **Qui sème la misère récolte la colère** » Colère contre la stigmatisation de salariés par rapport à d'autres, face aux bas salaires et à la perte de pouvoir d'achat, à la casse des services publics, aux dégradations des conditions de travail, au chômage et un futur encore plus difficile.



10 décembre

6 décembre: rassemblement devant Conforama. **Le 10/12:** manifestation zone commerciale des Bouchardes. **Le 12/12 :** « *L'annonce d'Edouard Philippe confirme le pire de ce à quoi nous nous attendions : l'explosion totale du système actuel qui est pourtant vanté dans le monde entier. Les jours heureux sont ainsi enterrés par la caste macroniste à la solde de la finance et des fonds de pensions. Ainsi, derrière un langage qui se voulait rassurant, mais trompeur, les grands communicants taillent à la hache libérale notre modèle de protection sociale. Rien ne survivra à ce rouleau compresseur capitaliste si nous ne les arrêtons pas maintenant. Il est temps d'arrêter ces illuminés de la finance mondiale qui détricotent notre modèle social. Il est temps, à nouveau, de reprendre la Bastille !* **Emilie Quandalle, secrétaire générale de l'UL Cgt de Mâcon**

Edouard Philippe n'a pas dit un mot sur le financement avec un blocage des ressources financières allouées aux retraites à 13,8% du PIB alors que le nombre de retraités va augmenter, confirmant que le cœur de la réforme vise bien à satisfaire des intérêts financiers et le monde des assurances.

L'universalité est un leurre quand les annonces consistent à opposer les générations entre elles et à sacrifier les nouvelles. Si cette réforme était vertueuse, pourquoi décaler sa mise en œuvre aux générations nées après 1975? **L'objectif de Macron consiste à nous faire travailler toujours plus longtemps pour une pension toujours plus faible et à masquer la baisse de 27 % du niveau de pensions qui se profile pour les 20 prochaines années.** **Le 17/12 nous étions plus de 2000 contre la réforme** (dont 50 CFTD pour le régime à points) **et pour proposer**

d'autres solutions avec des améliorations de notre régime actuel, revendications que la Cgt porte depuis plusieurs années. Le gouvernement, sourd, est seul responsable des blocages.



5 décembre



17 décembre

d'autres solutions avec des améliorations de notre régime actuel, revendications que la Cgt porte depuis plusieurs années. Le gouvernement, sourd, est seul responsable des blocages.



17 décembre

VOTRE SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ DES CHEMINOTS

Depuis plusieurs mois, le climat est extrêmement tendu au sein de la SNCF, voire explosif du fait des choix stratégiques mis en œuvre ces dernières années



Sur fond d'une énième réforme des retraites, les colères s'expriment de plus en plus sur les sujets du quotidien (sécurité, conditions de travail, moyens, déroulement de carrière, salaire...). **L'exemple révélateur est l'accident du 16 octobre qui montre les graves problèmes de sécurité que font courir aux usagers et aux cheminots, les trains régionaux qui roulent avec un seul conducteur agent SNCF à bord. Les trois quarts des TER dans les régions et tous les trains en Île-de-France sont concernés.**

Le TER de la ligne Reims-Charleville Mézières, en Champagne-Ardenne, a percuté un convoi exceptionnel resté bloqué sur la voie, à un passage à niveau. Le choc est violent. Le train déraile, mais ne se couche pas. Heureusement, car environ 70 voyageurs sont alors à bord du TER. Et il n'y a avec eux aucun contrôleur. Le train circule avec le dispositif « équipement agent seul ». Le conducteur est la seule personne de la SNCF à bord. Il peut voir ce qui se passe sur les voies par le biais d'une caméra et communiquer avec les passagers par un système d'interphone. Mais ce jour-là, la collision détruit l'avant du train, la cabine est enfoncée. Le conducteur est blessé à la jambe. Parmi les voyageurs, 11 personnes sont aussi légèrement blessées. Le système de radio ne fonctionne plus.

Sans radio, le conducteur ne peut pas émettre un signal d'alerte (qui aurait dû être automatique) pour arrêter les autres trains se dirigeant vers lui. Le danger est donc grand qu'un autre accident se produise, qui pourrait être dramatique. Le conducteur ne peut pas non plus utiliser l'interphone pour parler avec les passagers. Blessé, il doit, seul, arrêter de toute urgence les autres trains... Il ne peut le faire que par des moyens « analogiques » : « Torches à flamme rouge, pétards sur les voies, barre de court circuits qui fait passer "au rouge" les signaux, drapeau rouge, lanterne... ». En l'occurrence, le conducteur, blessé à la jambe, a dû marcher 1,5 km pour déposer lui-même des agrès de protection sur les voies. Pendant ce temps là, les passagers sont livrés à eux-mêmes.

En l'absence de contrôleur à bord de ce train, le conducteur, bien que blessé, a dû mener seul, et avec beaucoup de difficultés, toute la procédure d'alerte et de mise en sécurité des passagers; si ce chauffeur avait été plus gravement blessé, une catastrophe aurait pu se produire. **A la suite de cet accident, les cheminots de la SNCF ont exercé leur droit de retrait, c'est-à-dire le droit de se retirer d'une situation de travail présentant un « danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ».** Le droit de retrait était donc légitime et l'inspection du travail l'a validé. Depuis silence radio.

Fermetures de guichets/gares, absence de personnel dans les trains et les gares, maintenance en baisse sont des problèmes récurrents. La CGT cheminots dénonce cette politique « de déshumanisation des gares et des trains dans le seul but d'abaisser ses coûts de production » en prévision de l'ouverture à la concurrence des lignes. « Choix qui contribuent à détériorer fortement le niveau de sécurité des circulations, la sûreté dans les gares et les trains ».

A VOS AGENDAS



📅 **Le 14 janvier**, vous êtes toutes et tous invités à partager la traditionnelle galette citoyenne, salle Champlevert.

📅 **Le 11 février**, Assemblée Générale annuelle de notre syndicat CGT des retraité.e.s du Mâconnais, Clunisois et Tournugeois, salle Champlevert.

ENTRETIENS AVEC....

Guy.BONNET, mandaté par l'Union Départementale CGT au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale depuis 1996.

« En 2004, la loi Douste-Blazy instaure que le CA de la CNAM devienne un conseil, comprenant le Medef, les organisations syndicales, la mutualité française et des personnes qualifiées (UDAF, FNATH...). Il y a aussi la création de l'UNCAM (CNAM, MSA, CANAM) dont le directeur général prend toutes les décisions de gestion, enlevant ainsi toute prérogative au niveau des budgets entre autres, aux représentants qui siègent.

Il y a 4 conseils par an. Deux commissions existent :

→ Commission de recours amiable qui gère les contentieux, les remises de dettes

→ Commission action sanitaire et sociale qui aide ceux qui ont des problèmes de remboursements. Intervention auprès des assistantes sociales.

Au sein de ces conseils, les organisations CGT et FO font des déclarations préalables sur des points de désaccord par rapport aux décisions prises par le directeur.

Lors du dernier conseil une motion d'actualité concernant la pénurie de médicaments a été présentée par la FNATH et soutenue par la CGT.

En 2020, un travail sera entrepris sur le handicap : reconversion, bilans ergothérapeutes...CGT, FO et la Mutualité Française vont préparer une motion-déclaration sur les jours de carences. »

Georges PEROT, élu Indecosa Cgt par les locataires au Conseil d'Administration de Mâcon Habitat

Dernier Conseil d'Administration de Mâcon Habitat de décembre:

« Les locataires vont encore être ponctionnés sur leurs faibles revenus de 1,53 % au 1^{ER} janvier 2020, alors que l'inflation est autour de 1,1%. Cette augmentation des loyers se fera malgré le vote CONTRE d'Indecosa C.G.T, de la C.N.L, de l' AFOC FO, du représentant syndical C.G.T et une abstention d'un administrateur. La CFDT a voté POUR comme le reste du Conseil.

Une fois de plus, les locataires vont perdre du pouvoir d'achat, en sachant que l'évolution du revenu moyen par foyer est en baisse constante depuis 2016 d'environ 15%. Il faut savoir que 41% des locataires sont des retraités, des privés d'emplois, des invalides, des sans profession et des locataires au RSA. **Je rappelle que les locataires ont déjà subi une augmentation de 1,25 % au 1^{er} janvier 2019. A ce rythme là les locataires à faibles revenus notamment les précaires ne pourront plus accéder au logement social.**

Un point important à l'ordre du jour du CA: la présentation de l'avancement des travaux sur la Société Anonyme de Coordination (SAC). La loi ELAN de 2019, oblige les bailleurs HLM à devoir se regrouper et à vendre leurs logements (*Objectif fixé par le gouvernement: 40 000 par an au lieu des 8000 aujourd'hui au plan national*). **Pour Mâcon Habitat en 2020 c'est la vente de 25 logements pour retrouver des fonds propres.** Mâcon habitat dans le cadre du SAC se regroupe avec OPHEOR (*OPH de Roanne*), Bourg Habitat et Ardèche Habitat au 1^{er} janvier 2021. **Quels logements seront vendus ? Qui va pouvoir les acheter ? Ceux qui sont bien situés et pour des locataires qui ont les moyens d'investir!!! Pas ceux situés dans une cité ghetto dont personne ne voudra.** Cette idée de vente des logements HLM est un leurre qui n'empêchera pas la fragilisation des bailleurs sociaux, ni la ghettoïsation des HLM. Bien au contraire, car ils ne logeront que des locataires les plus précarisés... »

« La finance s'est accaparée les politiques et les médias. Ils nous abreuvent à longueur de journée de démocratie et de république, mais lorsqu'on regarde les racines de ces mots, on voit bien qu'aujourd'hui, ils n'ont plus de sens. Le peuple a laissé faire les nantis jamais rassasiés.

Mais où est passé la démocratie ?

Au lieu de se diviser en les laissant stigmatiser les différences, ne serait-il pas plus judicieux de s'unir et de s'organiser pour redonner un sens à ces mots.

Si les lois électorales ont confisqué la possibilité de désigner des représentants qui nous « représentent », réfléchissons pour que nos élu.es deviennent de vrais porte-paroles. Qu'ils fassent en sorte que notre société permette à chacun de vivre dignement, de se construire en s'éduquant et ait le temps de se distraire. Que l'on oublie le sectarisme, la jalousie, la cupidité et que la solidarité, la fraternité et la tolérance soient nos guides. **Unissons-nous et vive la démocratie. »**

C.BOSCH, militant Cgt et Président de l'association LSR de Mâcon

Coup de Queue !!!!

“Si les règles n’ont pas été respectées, tous les responsables, quels qu’ils soient et quel que soit leur poste aujourd’hui, sont concernés. Personne n’est épargné par l’application des principes et du devoir de respecter les règles et les principes de transparence et de moralité par rapport à l’argent public” DELEVOYE en 2017 sur CNEWS.

Les leçons de morale de DELEVOYE

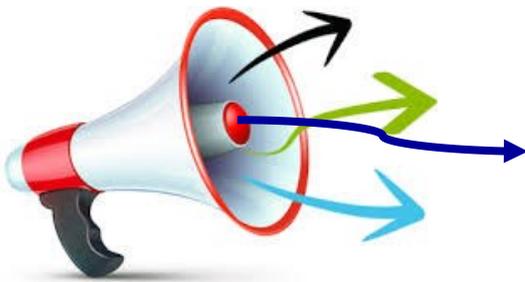
Conflit d'intérêts : Delevoye administrateur bénévole dans les assurances privées



Directrice de publication
Marie-Hélène DUBOST
Comité de rédaction
Claude BOSCH
Bernard BOUCHARD
Martine FREMY
Georges PEROT
Joël PERRIN
Michel VELAIN

Toujours en 2017 sur Public-Sénat, DELEVOYE expliquait comment restaurer “la confiance des concitoyens vis-à-vis des politiques” en adoptant un discours basé sur “la franchise et la transparence avec l’opinion”.

Comme toujours avec beaucoup de politiques, faites ce que je dis mais pas ce que je fais.



Nous proposons à nos adhérents et sympathisants d’échanger objets, matériels de bricolage..etc.

Pour cela, il suffit de contacter le syndicat au 06 83 46 59 08 et les échanges solidaires pourront se faire.

Militants - Adhérents

entre
VOUS
et
nous
un lien
indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de l'Ind de Fond 71000 Nant. Inscrite au registre des établissements bancaires et financiers sous le n°20007260342. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Sacrem Banque.

POUR DONNER DE L'AVENIR

À MA RETRAITE

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

NOM :

Prénom :

Adresse :
.....
.....
.....

CP :

Commune :
.....

Téléphone (facultatif) :/...../...../.....

Courriel (facultatif)
..... @.....

A retourner au syndicat, CGT des retraité.e.s

Place des Cordeliers 71000 MACON